

Au-dessous des députés, l'état-major des unions, c'est-à-dire le comité parlementaire, et au-dessous de lui les comités des grandes fédérations et leurs fonctionnaires tels que les secrétaires des mineurs (*miners' agents*), nous montrent une aristocratie du travail, convenablement rémunérée, soucieuse de la correction de sa tenue, ayant quitté les vêtements ouvriers en même temps que les outils, parlant gravement, commandant avec l'autorité et souvent avec la tyrannie d'un patron, enfin d'opinion politique libérale et systématiquement opposée à la révolution et même à la plupart des propositions du socialisme pacifique. Le point de vue auquel ces leaders se placent habituellement est précisément celui des adversaires du socialisme. Ils réclament « de justes salaires pour un juste travail », et par là reconnaissent comme un fait définitif l'existence du salaire, et comme une chose légitime, le profit du capitaliste.

Le type de ces personnages est, par exemple, M. Knight, secrétaire général de l'union des ouvriers en chaudières et constructions navales tel que nous le dépeint M. André Fleury (1). « M. Knight peut être considéré comme un dictateur, comme un maître absolu... A voir M. Knight, à le fréquenter, on croirait difficilement se trouver en présence d'un homme ayant travaillé pendant de longues années. » Quand les patrons discutent avec M. Knight, « c'est l'ambassadeur de France traitant avec l'ambassadeur d'Angleterre. »

Les leaders de trade-unions sont devenus des personnages et ils en tiennent le rang. Il faut les entendre blâmer le costume trop ouvrier de certains leaders socialistes, déclarer que le Parlement français n'eût pas dû tolérer la blouse de Thivrier, ni le Parlement anglais la casquette de Keir Hardie. Ils prennent au sérieux les mœurs, les habitudes extérieures de la classe à laquelle ils sont parvenus. Ils en deviennent les soutiens. La morale spiritualiste et la religion n'ont pas de plus fermes défen-

---

(1) Circulaire du *Musée social*, série A, n° 6, pages 123 et 127.

seurs qu'eux. Pickard, Fenwick et beaucoup d'autres ont commencé par être des prédicateurs libres qui allaient prêcher l'Évangile dans les réunions du dimanche. Les membres anglais de la fédération internationale des mineurs se scandalisent de l'anticléricisme des Français, des Belges, des Allemands, affiché dans les congrès annuels. Enfin ils réalisent à tel point l'idéal du gentleman anglais, que le ministère libéral a pensé à eux quand il a voulu choisir les magistrats et les fonctionnaires locaux en dehors des grands propriétaires qui en étaient, de tradition, l'exclusive pépinière. Un grand nombre de leaders des vieilles unions ont été nommés juges de paix dans les districts houillers et manufacturiers.

ALBERT MÉTIN.

(*Le Socialisme en Angleterre*, pages 258 et suiv. ; 1 vol. chez F. Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain.)

suyvantes, et âgés 64 et suivante pour le coopérationisme.

C'est qu'il y a une chose que l'on ne peut éviter : il y a peu d'individus capables de généraliser. Et, lorsqu'ils y arrivent par le raisonnement, les forces d'activité dont ils disposent étant forcément restreintes, il se produit ce fait inévitable qu'ils se donnent entièrement à la réalisation de l'œuvre à laquelle ils se sont consacrés spécialement, éliminant peu à peu les idées accessoires et plus générales.

S'ils se sont donné à la réussite d'un syndicat, d'une coopérative, ils poursuivront ce but sans plus s'occuper de la propagande anarchiste. Cela, au début, ne devait être qu'un moyen; peu à peu cela devient le but véritable.

Si les anarchistes veulent rester anarchistes, ils doivent se mêler aux groupements existants, dans le but d'y diffuser leurs idées, mais se garder de prendre part activement à leur organisation.

J. GRAVE.

---

## MÉLANGES ET DOCUMENTS

---

« Je suis persuadé que la plupart des conflits entre nations sont le résultat des manœuvres et de l'ambition de quelques ministres qui usent de ces moyens criminels à seule fin de conserver le pouvoir et d'accroître leur popularité... Je désirerais que les ministres fussent seuls obligés de terminer par les armes les différends qu'ils ont provoqués. »

GUILLAUME II.

(Extr. de *Guillaume II*, par François Ayme, p. 153, Paris, 1897.)

---

*Le Gérant* : DENÉCHÈRE.

---

PARIS. — IMP. CH. BLOT, RUE BLEUE. 7.

onnaire enragé — l'influence des idées reçues, des préjugés inculqués, entraînant toujours vers l'erreur.

Ainsi, M. Mimande n'a jamais été amené à se demander une seule fois si les institutions sociales existantes sont bien légitimes? Pourquoi il y a des malfaiteurs? Et si la société, ou du moins ceux qui se sont arrogé le droit de parler au nom de cette entité, sont bien venus à parler de défense sociale, quand la société n'est faite que de privilèges pour